

Confrontation des savoirs et des points de vue (recherche, développement,
aménagement) autour de la pêche en lagune Aby
E. Charles-Dominique

La pêche artisanale est, de longue date, une activité importante en Afrique de l'Ouest, mais, jusqu'aux années 1980, elle est restée très peu considérée, aussi bien par la recherche scientifique que par les Etats et, corrélativement, par l'aide internationale au développement [1]. Au début des années 1980, un intérêt nouveau se manifeste en même temps dans divers pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine pour ces formes de pêche, qui ont démontré leurs capacités de croissance, et une certaine vitalité, sans en passer nécessairement par les modèles d'industrialisation de la pêche connus "au Nord".

La pêche en lagune Aby a été, entre 1979 et 1987, l'objet de plusieurs "interventions" extérieures de différentes natures. Pendant cette période, comme chercheur de l'ORSTOM au Centre de Recherches Océanographiques d'Abidjan (CRO), j'étudiais les ressources de cette lagune et leur degré d'exploitation. Cette "recherche pour le développement" avait comme finalité de définir les contraintes biologiques dont on devrait tenir compte dans toute tentative d'amélioration de la pêche. Le CRO d'Abidjan était d'autre part une référence scientifique incontournable pour tous les problèmes touchant à l'écologie des lagunes (pollution, érosion côtière, pêche, aquaculture, etc.).

Si le CRO avait un rôle de conseiller scientifique, les études et projets de développement étaient réalisés par des experts placés, dans le cas de la pêche, sous la tutelle de la Direction des Pêches, et financés par l'aide étrangère.

Trois interventions de ce type ont eu lieu au cours de la période 1979-1987 :

- un programme de "modernisation de la pêche" (ONPR, 1979-1980)
- un "plan d'aménagement des pêches" (FAO, 1984)
- un grand programme d'aménagement de la pêche et de son environnement immédiat (FIDA, 1985-1990).

Experts, chercheurs, administrateurs de la pêche ont dû confronter leurs pratiques et leurs savoirs, entre eux, mais aussi avec l'évolution réelle de la pêche et des pêcheurs qui n'ont pas tout à fait emprunté les voies théoriques...

Les faits principaux sont d'abord rappelés, puis dans une deuxième partie les logiques et les pratiques sont confrontées.

1ère période : l'identification des problèmes

La lagune Aby, située à l'Est de la Côte-d'Ivoire, est le lieu d'une activité de pêche bien développée et diversifiée. Plusieurs milliers de pêcheurs y produisent entre 5 et 10 000 tonnes de poisson par an, ce qui est un apport non négligeable pour la production alimentaire nationale.

Jusqu'en 1978, la pêche en lagune Aby était mal connue et les interventions de l'Etat y ont été limitées. Une recherche historique permet aujourd'hui de mieux appréhender son évolution sur une longue période [2,3].

Un premier programme de modernisation de la pêche est réalisé en 1979-1980 avec l'aide norvégienne. Il vise à remplacer une technique locale, originale, la pêche aux "filets syndicats" par celle de la senne tournante, qui doit être plus productive. L'organisation des pêcheurs est également concernée (formation à la comptabilité, création de coopératives, etc.). Le programme atteint rapidement ses objectifs concernant la technique de pêche, puisqu'en deux ans 35 équipes sennes tournantes sont créées, et acceptées par les pêcheurs avec un certain enthousiasme.

Dans le même temps, un programme de recherche sur la pêche en lagune Aby se met en place au CRO d'Abidjan. Un réseau de quatre enquêteurs permanents assure l'échantillonnage des captures, et des recensements de l'ensemble des moyens de pêche sont faits. A partir de 1980, des statistiques sont publiées qui donnent les premières estimations quantitatives et globales de la pêche. La "productivité" de la lagune, de l'ordre de 200 kg/ha/an, est très élevée par rapport aux résultats obtenus dans d'autres milieux comparables [4] et peut être déjà considérée comme proche du prélèvement maximal possible biologiquement.

L'espèce principale est l'ethmalose, un poisson clupéidé¹ qui forme habituellement 75 % des captures. En 1981, on assiste à un effondrement de cette population, d'une ampleur largement supérieure aux variations interannuelles d'abondance habituellement observées. Les sennes tournantes compensent cet effondrement en changeant d'espèce-cible, ce qui leur permet d'assurer les rentrées financières nécessaires notamment au remboursement des emprunts.

Cependant, l'effondrement de l'ethmalose pose problème. Le CRO y voit une conséquence possible de la surexploitation de l'espèce². Dans la logique de contribution au développement, il propose une fermeture de la pêche dans un premier temps puis des mesures d'aménagement (augmentation de la taille des mailles, blocage des entrées de nouveaux pêcheurs).

Au début de 1982, une réunion se tient, en présence des pêcheurs, du Service des Pêches, des autorités coutumières, des chercheurs, du Préfet, où est décidé un arrêt de la pêche pour 6 mois ; la mesure est appliquée immédiatement et parfaitement respectée.

Au cours des trois années suivant le réouverture (1983 à 1985), l'ethmalose retrouve un niveau d'abondance élevé. La population semble s'être reconstituée grâce à la fermeture. Cependant, on constate en même temps qu'elle résiste de manière imprévue à un effort de pêche croissant (arrivée massive de filets maillants dans le sud de la lagune, qui passe relativement inaperçue).

2ème période : les tentatives d'aménagement des pêcheries

A partir de 1983, une présentation logique des faits est établie, reposant sur la surexploitation biologique [5] et un contrôle insuffisant de l'effort de pêche par les moyens traditionnels [6,2]. Les problèmes sont discutés de plus en plus souvent à

¹ Famille des sardines, harengs, etc.

² Car, d'une part, on l'a vu, les prises de 1979 étaient déjà très élevées (par rapport à d'autres milieux comparables) ; d'autre part, l'effort de pêche s'était développé avec les sennes tournantes ; des prélèvements excessifs pouvaient être en partie responsables de l'effondrement de 1981. Cependant, ce diagnostic était une première hypothèse, incitant à la prudence, plutôt qu'une certitude scientifique.

Abidjan, à la BNDA (banque, remboursement des prêts), ou au Ministère de la Production Animale qui cherche des réponses adaptées. Un programme de "réhabilitation" de la pêche est rédigé et proposé au FIDA³ qui le sélectionne parmi plusieurs dizaines de dossiers et accepte ainsi pour la première fois un projet de pêche. Le projet se met en place très lentement et ne débute que fin 1985. Doté de moyens financiers très importants il réalisera des infrastructures liées à la pêche (débarcadères, marchés couverts, puits) mais, dans le domaine de la production (technologie, réglementation), les résultats seront pratiquement inexistant.

Contrairement à la première période 1979-1982, la mise en place du projet FIDA se fait dans un climat difficile. Les pêcheurs ne remboursent plus leurs dettes, le contrôle effectif de la pêcherie, très dispersée et mal connue, se révèle beaucoup plus difficile que prévu. Par ailleurs, les relations CRO-FIDA sont tendues, ce dernier n'ayant pas voulu associer le CRO au suivi scientifique de la pêche pendant la durée du projet.

En 1984, une mission de la FAO, composée d'experts de haut niveau est appelée par la Direction des Pêches et le CRO. Elle rédige un "plan d'aménagement des lagunes de Côte-d'Ivoire" [7] sur le modèle (classique) : évaluation des ressources biologiques, optimisation bio-économique à l'aide de modèles, proposition de scénarios de gestion aux autorités politiques. Ces scénarios ne sont pas appliqués, mais le texte servira néanmoins de référence aux experts du FIDA.

Jusqu'en 1986, les relations entre pêcheurs semblent assez stables en lagune Aby, bien que quelques conflits s'expriment occasionnellement (plaintes contre les pêcheurs ~~Bozo~~, conflits à propos des piquets à crevettes, etc.).

étrangers - Bozo-

3ème période : ruptures

L'abondance de l'ethmalose diminue ^(à nouveau) en 1986, rappelant la situation de 1980 qui avait précédé l'effondrement. Une nouvelle fermeture de la pêche ad hoc est décidée (de mai à octobre 1987). A la réouverture de la pêche, et au cours des années suivantes, on assiste à de profonds changements dans les pêcheries. Les sennes tournantes sont abandonnées en bloc, et les pêcheurs retournent progressivement à l'ancienne technique des filets syndics. La pêche à l'épervier se développe considérablement. D'autre part commencent à s'exprimer des conflits entre pêcheurs. Les pêcheurs aux filets maillants sont expulsés de leurs villages du sud de la lagune, à la suite d'un conflit entre autochtones de deux villages voisins qui percevaient des taxes sur leur activité. Ils trouveront refuge provisoirement dans d'autres villages puis reviendront progressivement à leur point de départ en 1989 et 1990. Dans le même temps, les Bozo, défendus publiquement par le Préfet en 1982 parcequ'ils "nourrissaient les fonctionnaires", sont définitivement expulsés.

Ces conflits atteignent leur paroxysme en 1990, dans un contexte de relations très dégradées entre les pêcheurs et le projet FIDA, et dans le contexte des événements politiques d'avril 1990 en Côte-d'Ivoire, où le pouvoir est contesté par les élèves et les étudiants.

En juillet 1990, le Centre des Pêches abritant le projet FIDA est détruit par les jeunes autochtones de la lagune, qui détruisent en même temps les pirogues et les filets des pêcheurs étrangers dans un grand nombre de campements.

"Confrontation des savoirs"

Les événements présentés ici très schématiquement ont fait l'objet de plusieurs descriptions et interprétations plus approfondies par ailleurs [2, 7, 10, etc.]. On fera plutôt ici quelques remarques à propos de la confrontation des intervenants, c'est à dire de leurs logiques, de leurs pratiques, des apports concrets de chacun d'entre eux, et de l'apport nouveau créé par leur confrontation.

"identification des problèmes"

L'expérience des chercheurs et des développeurs est en général récente dans le domaine de la pêche artisanale. La recherche halieutique s'est en effet consacrée historiquement surtout à la pêche dite industrielle (chalutiers, thoniers, etc.), et le développement rural surtout à l'agriculture. Dans ce contexte, chercheurs et experts abordent une étude de ce type avec les schémas "minimaux" de la "théorie générale des pêches".

Il existe un certain conditionnement qui fait que le premier diagnostic des halieutes est souvent une mise en garde sur le danger de surexploitation de la ressource, celui des économistes des pêches une mise en garde sur le "gaspillage de la rente", celui des aménageurs une mise en garde sur l'insuffisance du contrôle de l'accès à la pêche, etc.

On retrouve une illustration de ce type de diagnostic déjà en 1950, chez Postel, alors spécialiste reconnu de la pêche, qui écrit, après avoir (littéralement) survolé la lagune Aby [8] :

"de Grand Lahou à la Gold Coast, l'avion permet d'observer les nombreux pièges que les indigènes ont disposé dans la lagune Ebrié et le lac Aby. ... ils couvrent ces immenses étendues d'eau d'un réseau ténu semblable à des toiles d'araignées ... au début du siècle, les apports de poissons lagunaires étaient beaucoup plus importants que les apports de poissons marins. Les temps ont changé. Une pêche intensive et sans doute un manque de réglementation ont épuisé les lagunes qui donnent de moins en moins."

ce qui est une illustration précise du paradigme classique :

pêche intensive + manque de réglementation == >
épuisement de la ressource

Cette vision "fataliste" apparaît rétrospectivement hasardeuse et inexacte, puisque les lagunes ne sont toujours pas "épuisées" (elles ont seulement changé, en traversant

de nombreuses crises), et produisent sans doute davantage en quantité que dans les années 1950.

Les inquiétudes à propos de la surexploitation et d'un contrôle insuffisant de l'accès sont cependant en partie fondées (sur l'expérience d'autres pêcheries dans le monde, le succès de certaines formes de contrôle, etc.). La réalité des pêcheries dont l'existence est ancienne (le cas des ressources entièrement vierges étant mis à part) est plutôt un mélange de surexploitation de certaines espèces et de sous-exploitation d'autres espèces, de contrôle et d'entrée libre, de répartition des pouvoirs entre les autorités locales et centrales, etc. C'est à ce type de réalité que sont confrontés les scientifiques, les aménageurs et les pêcheurs.

L'accord sur la notion de raréfaction de la ressource peut paraître acquis dans certains discours, mais prend souvent des significations différentes chez les chercheurs des différentes disciplines et chez les pêcheurs.

Par exemple, en 1983-1985, alors que les captures d'ethmaloses par les pêcheurs à la senne tournante (enregistrées par le CRO) sont élevées, a lieu une crise importante attribuée en grande partie à la "raréfaction du poisson"⁴. Le sens précis donné à ce terme par les pêcheurs reste obscur (il aurait dû être étudié en tant que tel : de quel poisson s'agit-il, la raréfaction est-elle un sentiment nouveau, permanent, ancien, ou variable, etc.?).

De même, les causes mentionnées sont hétérogènes et très différentes de celles envisagées par les biologistes : reviennent régulièrement l'emploi "du poison" (lindane) par certains (de l'avis du CRO, l'empoisonnement est une pratique limitée, ne touche que certaines espèces localement), les captures faites par les pêcheurs bozo (les bozo, peu nombreux, capturent de petites quantités avec un engin très sélectif), alors que les prélèvements quantitatifs, le maillage trop faible des filets (à une exception près) ne sont pas évoqués.

Divergences

Dans cette période où les relations entre CRO et aménageurs sont moins sereines, des interprétations divergentes apparaissent sans débat, introduisant une confusion croissante.

A l'hypothèse de la surpêche affectant globalement la ressource (CRO) s'ajoutent ou s'opposent des hypothèses climatiques. La première émise [7], est que les apports d'eau douce ont été insuffisants au moment du recrutement⁵ de 1981, pour l'alimentation normale des larves, expliquant l'effondrement observé. Cette analyse a été contredite depuis [5] et a eu peu de suites. La deuxième hypothèse, avancée pour expliquer les prises médiocres de 1986, était, à l'inverse, que les entrées d'eaux marines étaient insuffisantes pour la reproduction de la même espèce. En effet, la passe d'Assinie, qui fait communiquer mer et lagune, s'était fortement resserrée en 1987 (elle s'est élargie l'année suivante), faisant craindre une évolution vers une lagune semi-fermée.

⁴ Crise religieuse de 1985 chez les éotilé, propos recueillis par Cl.-H. Perrot [2 : 210] ;

⁵ Nombre d'alevins nés au cours de la saison de reproduction.

Curieusement, les deux hypothèses bien que contradictoires et relatives à des situations très différentes, ont pu être associées dans le même argument scientifique, qui se révèle utile à un moment où l'idée d'une réglementation de la pêche est abandonnée :

"les causes fondamentales de la régression des captures [sont liées notamment à] l'influence de facteurs hydrologiques négatifs et à l'ensablement des chenaux de la passe" (rapport FIDA cité in : [11 : p. 25]). Ailleurs dans le même rapport, on trouve un autre exemple d'affirmations contradictoires avec les statistiques du CRO : "d'une manière générale, les rendements ont beaucoup diminué de 1979 à 1988 en relation avec une augmentation croissante de la puissance de pêche".

Décalages et limites des approches

Pour les biologistes, la ressource et l'impact de la pêche, pour être correctement évalués, doivent être appréhendés à l'échelle de l'ensemble de la lagune. En pratique, et quelque soient les efforts faits, la connaissance nécessaire ne peut être acquise instantanément et globalement, la description globale est même toujours un objectif lointain : les pêcheries quantitativement les plus importantes sont recensées et enquêtées en premier, l'ethmalose fait l'objet de l'essentiel des analyses, etc.. Ce décalage entre la logique de l'approche scientifique et les contraintes de sa mise en oeuvre progressive a été une source de malentendus (l'ethmalose est assimilée à l'ensemble de la ressource, une pêcherie importante comme les filets maillants est rarement citée, etc.).

On redécouvre que la connaissance scientifique est toujours partielle et insuffisante, quantitativement et qualitativement. La mission FAO de 1984 insiste sur ce point : [une gestion rationnelle des lagunes est nécessaire, mais] "un grand nombre de données de base requises pour une telle analyse [ne sont] pas disponibles"...puis : "il faut toutefois signaler que les données déjà acquises [...] constituent une base de départ dont disposent peu d'autres pays". L'insuffisance est encore plus apparente dans les domaines qui ont été entièrement négligés (modes de contrôle réels de l'accès à la pêcherie, représentation de la pénurie et de l'abondance chez les pêcheurs, etc.). On retrouverait sans doute les mêmes décalages et insuffisances entre logiques et pratiques des aménageurs et des pêcheurs (ou plutôt des différents groupes de pêcheurs).

Interactions

La confrontation entre les pêcheurs, l'Etat, la recherche scientifique, l'aide étrangère, est inéluctable, et continuera d'exister en Afrique comme ailleurs.

Il nous semble excessif et dépassé, comme certains traités d'aménagement le proposent, de considérer l'intervention de l'Etat comme essentielle à la survie des pêcheries, quelque soient les situations (sans intervention de l'Etat, les pêcheries sont condamnées à la faillite, etc.). Dans le même esprit, on surestime souvent l'impact des interventions extérieures. En dépit des moyens importants mis en oeuvre en lagune Aby, on a vu qu'en réalité l'impact des interventions est resté limité à certains

pêcheurs seulement, qu'il n'y a pas eu de changements techniques irréversibles (les pêcheurs étant revenus finalement à l'ancienne technique), et que les pêcheurs ont continué à affirmer parallèlement (y compris violemment en expulsant les pêcheurs étrangers) leurs droits et points de vue sur la "gestion" de la pêche.

Si le besoin d'intervention et son impact ne sont pas nécessairement ceux qu'on croit, des points de vue extérieurs ne sont certainement pas inutiles pour les pêcheurs dont le comportement apparaît parfois contradictoire et chaotique (autorisation de l'installation de pêcheurs étrangers en grand nombre, puis trois ans après, expulsions violentes, discours ambigu sur la rareté de la ressource, etc.).

S'il y a une volonté de mieux maîtriser "techniquement" la réalité (la production), ou l'équilibre des différents pouvoirs, la confrontation des points de vue paraît à terme indispensable.

Références

- [1] CHABOUD (C.), CHARLES-DOMINIQUE (E.), 1991.- La recherche face à la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest. Symposium : "La recherche face à la pêche artisanale", ORSTOM-IFREMER, Montpellier, 3 au 7 juillet 1989, sous presse.
- [2] VERDEAUX (F.), 1989.- Généalogie d'un phénomène de surexploitation : lagune Aby (Côte d'Ivoire) 1935-1982. Cah. Sci. Hum., 25 (1-2) : 191-212.
- [3] PERROT (C.H.), 1989.- Le système de gestion de la pêche en lagune Aby au XIX^e siècle (Côte d'Ivoire). Cah. Sci. Hum., 25 (1-2) : 177-188.
- [4] KAPETSKY (J.M.), 1984.- La pêche dans les lagunes côtières du monde entier : rendements et autres caractéristiques in : Kapetsky (J.M.) et G. Lasserre (eds.), Management of coastal lagoon fisheries. Stud. Rev. GFCM/Etud. Rev. CGPM, 61 (1) : 97-140.
- [5] CHARLES-DOMINIQUE (E.), 1987.- Modèle de production pour l'ethmalose en lagune Aby et productivité de la pêche lagunaire. Présenté au séminaire "Productivité et recherche scientifique" organisé par le ministère de la recherche scientifique de Côte-d'Ivoire les 6 et 7 avril 1987 à Yamoussoukro : 17 p. (Révisé en Juin 1988.)
- [6] WEIGEL (J.Y.), 1985.- L'aménagement traditionnel de quelques lagunes du Golfe de Guinée. FAO Circ. Pêches, 790 : 30 p.
- [7] DOUCET (F.), CHAUVET (C.), GILLY (B.), MEURIOT (E.), 1985.- Aménagement des pêches lagunaires en Côte d'Ivoire. Un rapport préparé pour le gouvernement de la République de Côte d'Ivoire. Programme de Coopération FAO/Norvège/république de Côte d'Ivoire, Rome, FAO : 178 p.
- [8] POSTEL (M.), 1948.- La pêche en Côte d'Ivoire. La pêche maritime, 846 : 324-326.
- [9] GIET (A.), 1980.- Les GVC de pêche artisanale (lagune Abi). ONPR (Office National de Promotion Rurale), Abidjan : 56 p.

- [10] CHARLES-DOMINIQUE (E.), 1984.- Evaluation des ressources et réglementation des pêches d'une lagune côtière de Côte-d'Ivoire : la lagune Aby. p. 233-251, in : KAPETSKY (J.M.), LASSERRE (G.) (eds.), 1984.- Management of coastal lagoon fisheries. Stud. Rev. GFCMf : 61(1) : 438 p.
- [11] CHARLES-DOMINIQUE (E.), 1989.- Rapport de mission en Côte-d'Ivoire (Programme conjoint de recherche CRO-Projet Pêche artisanale en lagune Aby) du 19 au 30 septembre 1989. ORSTOM Montpellier, Décembre 1989 : 56 p.